dagathis et quelques *Lophostachys;* il est allongé et dilaté progressivement vers la gorge chez quelques *Lophostachys* (*Loph. floribunda* Pohl, etc.), filiforme chez le *Lep. Grandidieri* R. Ben., dont la place serait auprès du *Loph. diandra* Nees. La gorge est tantôt nue, tantôt munie intérieurement d'un anneau de poils.

Ovaire. — Il y a dans chaque loge de l'ovaire tantôt un (*Lep. cristata* Willd., etc.) tantôt deux ovules égaux ou inégaux (*Lep. purpuricaulis* Nees, *Lophostachys, etc.*).

Fruit. — La capsule contient tantôt une, tantôt deux graines par loge.

Enfin les loges peuvent se prolonger jusqu'au sommet de la capsule, ou bien laisser au-dessous de ce sommet une partie pleine plus ou moins longue.

Après avoir examiné successivement les variations des différents organes dans les deux genres, nous venons d'acquérir la certitude que les espèces qui composent ces genres peuvent se disposer en une série continue et que la division en *Lepidagathis* et *Lophostachys* est uniquement artificielle. Dans ces conditions il devient indispensable de réunir les deux genres en un seul et d'y faire rentrer toutes les espèces qui les composent sous le nom de *Lepidagathis.* Il pourra d'ailleurs y être établi des groupes secondaires à l'aide de certains caractères tels que le nombre d'ovules par loge, le nombre de loges, des anthères aux étamines postérieures, etc.

31. R. BENOIST. — **Espèce et localités nouvelles de Neuracanthus. (Acanthacées.)**

Neuracanthus madagascariensis R. Benoist, sp. nov.

Frutex ramis gracilibus, primum pilosis, deinde glabris. Folia petiolata, lamina apice acuta, tenuiter mucronata, basi gradatim attenuata in petiolo alato, integra, glabra, in nervis subtus parce pilosa. Inflorescentia sessilis, terminalis, simplex, cylindrica ; bracteæ in spicam quadrifariam dispositæ, basi cuneatim attenuatæ, apice abrupte acuminatæ, quinquenerves, pilis longis albis sparse vestitæ ; bracteolæ lanceolatæ acuminatæ. Calyx bilabiatus similiter pilosus ; labium anticum ad medium bifi-

dum, posticum ad medium trifidum, lobis acutis, cuspidatis. Corollæ bilabiatæ tubus sat brevis, labium posticum bilobum, anticum trilobum. Stamina quatuor, filamentis brevibus, ad faucem corollæ inserta, anteriorum antheris bilocularibus, posteriorum loculo postico minutissimo, omnium connectivo transverse elongato ad quamque extremitatem loculum gerente. Pollinis granula more generis. Ovarium ovoideum glabrum, ovula duo (quorum uno minuto) in quoque loculo includens. Stylus glaber; stigma unilaterale, oblongum. Capsula compressa, semen unum in quoque loculo includens, ad apicem solidá et sterilis. Semina deplanata, orbicularia, pilosa.

Mesures : — Feuille : pétiole de 0,5-1 cm., limbe 8 × 3 cm.; inflorescence jusqu'à 6 cm. de longueur sur 12 mm. d'épaisseur; bractée longue de 10 mm. (y compris la pointe) sur 8 mm.; calice long de 5-6 mm.

Madagascar. Région de Suberbieville. Corolle blanche, plus ou moins lavée de violet à l'intérieur; vers la gorge, des raies distinctes et plus rouges. Bois, mai 1899, n° 873 [*Perrier de la Bathie*] (herbier Drake del Castillo).

Cette espèce est voisine des *Neuracanthus Richardianus* Boivin, *N. tetragonostachyus* Nees et *N. trinervius* Wight.

N. trinervius diffère par ses feuilles sessiles et les lobes du calice fendus jusqu'au quart inférieur.

N. tetragonostachyus et *N. Richardianus* ont au contraire les lobes du calice à dents courtes atteignant au plus le tiers de la longueur des lobes; les bractées sont brièvement acuminées.

N. NIVEUS S. Moore.

Territoire du Chari; cercle de Gribingui, 7° lat. N., moyenne Koddo; brousse sèche, 40 cm.; 29 nov. 1902, n° 6.506 [*A. Chevalier.*] (in herb. A. Chevalier).

N. POLYACANTHUS C. B. Clarke. = *Barleria* sp. (Franchet, *Sertulum somalense*, p. 52).

Pays des Somalis, n° 96 [*Révoil*].

N. RICHARDIANUS Boivin mss.

Nees ab Esenbeck a décrit (De Candolle, *Prodrome* XI, p. 225) sous le nom de *Barleria Richardiana* une plante récoltée à Madagascar par Richard. La description qu'il en donne laisse supposer que la plante en question n'est pas un *Barleria*, car il dit au sujet du calice : « calycis laciniis majoribus æquilongis, inferiore binervi bidentata, superiore trinervi tridentata. »

Aucun *Barleria* ne possède, à ma connaissance, ce caractère du lobe supérieur tridenté. Du reste, l'auteur fait remarquer que cette plante est tout à fait à part dans le genre *Barleria* : « species valde singularis ». Enfin, sur les exemplaires étudiés par Nees la corolle faisait défaut.

J'ai examiné les échantillons qui ont été vus par Nees dans l'herbier du Muséum, ainsi que d'autres récoltés depuis par Boivin et pourvus de fleurs complètes; j'ai pu ainsi constater que l'espèce n'est pas un *Barleria*, mais bien un *Neuracanthus*. La forme du calice, celle de la corolle, de l'androcée et du pollen ne laissent aucun doute à cet égard.

Les exemplaires rapportés par Boivin ont été nommés par lui-même : *Neuracanthus Richardianus*, nom correct mais qui est resté manuscrit. — Baillon a donné le nom resté également manuscrit de *N. Boivini* à un échantillon provenant du jardin botanique de l'île Bourbon.

Cette espèce appartient au groupe des espèces à épi cylindrique, telles que *N. trinervius* Wight, *N. tetragonostachyus* Nees. Sa synonymie doit être établie ainsi :

Neuracanthus Richardianus Boivin mss. = *Barleria Richardiana* Nees.

Madagascar. Baie de Rigny [*Richard*]. Bois de la baie de Rigny, décembre 1848, n° 2.508 *bis*. Port Lewen, mornes boisés de la côte. Mars-avril 1849. Petites fleurs bleues à évolution successive, sans n° [*Boivin*]. — Jardin botanique de l'île Bourbon, juin 1852 [*Boivin*].

N. TETRAGONOSTACHYUS Nees.

Cochinchine : hab. ad montem Cam in prov. Chaudoc

[*Pierre*]. — Laos : [*Massie*] — Bassac [*Thorel*]. Bord du Mekong [*Harmand*].

32. R. BENOIST. — **Espèces et localités nouvelles du genre Crossandra.**

Crossandra Grandidieri R. Benoist, nomen novum.

Baillon a décrit sommairement [*Bulletin de la Société linnéenne de Paris*, p. 837 (1890)], sous le nom de *Pleuroblepharis Grandidieri*, une Acanthacée récoltée à Madagascar par M. Grandidier. Il en fait le type du nouveau genre *Pleuroblepharis*.

Or, par tous ses caractères, cette plante est un *Crossandra :* calice à cinq sépales libres, le postérieur à deux nervures; corolle à tube très allongé, à limbe fendu postérieurement et à lobes déjetés du côté antérieur, quatre étamines incluses à anthères uniloculaires; pollen ellipsoïdal, tronqué, à trois plis longitudinaux. Bref, il m'a été impossible de trouver le moindre caractère qui permette de considérer le genre *Pleuroblepharis* comme distinct du genre *Crossandra*. Cette plante doit donc prendre le nom de *Crossandra Grandidieri* R. Ben.

Dans la même page où il donne la description du *Pleuroblepharis Grandidieri*, Baillon décrit également le *Pseudoblepharis Boirini*, type du nouveau genre *Pseudoblepharis*, qui appartient aussi à la tribu des Acanthées. Par suite de cette ressemblance de noms, il s'est produit plusieurs confusions. C'est ainsi que Lindau [*Pflanzenfam*. IV, 3 B, p. 319 (1895)] place à la suite du genre *Pseudoblepharis*, comme espèce de ce genre : *Ps. Grandidieri* H. Baillon. Il est vrai qu'en même temps, il fait remarquer que cette espèce n'est pas un *Pseudoblepharis* à cause de son pollen trigone, plus allongé et dépourvu d'étoile au pôle. — Dans la table des espèces mentionnées dans le *Bulletin de la Société linnéenne de Paris* jusqu'en 1897, le genre *Pleuroblepharis* a été omis et l'espèce est indiquée sous le nom de *Pseudoblepharis Grandidieri*. Enfin dans l'*Index Kewensis*, la même confusion